

CRYSTAL PARK : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DANS LE NOUVEL ÉCO-QUARTIER CARRIÈRES CENTRALITÉ À CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)

Paris, le 13 avril 2016

Dans le cadre du projet d'aménagement du nouvel éco-quartier « Carrières Centralité » à Carrières-sous-Poissy (78) développé par l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), Nexity vient de lancer la commercialisation de Crystal Park, un programme de logements neufs.

La résidence Crystal Park est réalisée par Nexity sur un terrain acquis auprès de l'Epamsa. Elle proposera 84 appartements, du studio au 5 pièces. Le lancement commercial qui a débuté le weekend du 19 mars, concerne la première tranche du programme, Crystal Park I, conçue sur 3 étages avec des appartements en rez-de-jardin réalisés comme des maisons et dotés de balcons et jardins privatifs. Ces logements ont été pensés pour répondre aux besoins de bien-être et de confort des clients. La livraison est prévue courant 4^{ème} trimestre 2018.

Crystal Park, située dans le quartier Beauregard, bénéficie d'un emplacement de choix, face au parc du Peuple de l'Herbe qui, avec une superficie de 113 hectares, est le plus grand Parc Départemental des Yvelines. Il comprend des jardins pédagogiques, des aires de jeux et de pique-nique, de nombreux parcours sportifs et pistes cyclables, 2 hectares de prairies fleuries, l'étang des Galliottes et les berges de Seine aménagées.

La nouvelle résidence est située dans le nouvel éco-quartier d'envergure Carrières Centralité, développé par l'Epamsa, qui proposera, sur 47 hectares, une vraie vie de quartier avec ses terrasses, restaurants, espaces de loisirs, commerces et services à proximité, une grande place à l'éveil avec 3 groupes scolaires, une crèche et une halte-garderie ainsi qu'un lieu avant-gardiste dédié à la création numérique. Répondant à une démarche de développement durable, la ZAC, ouverte sur la Seine et la nature, prévoit notamment 60 % d'énergies renouvelables pour l'alimentation de l'ensemble de ses futurs logements.

Perspective en annexe



une belle vie immobilière



A PROPOS DE L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains (PRU du Mantois, de Chanteloup-les-Vignes et de Vernouillet) sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- aménageur urbain pour la construction de logements et l'implantation d'entreprises,
- mandataire pour le compte des communes,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

Contact :

Amandine Martin - Responsable de la communication de l'EPAMSA / +33 (0)1 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext
Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable
Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA - Code Bloomberg : NXI FP
Code ISIN : FR0010112524

CONTACTS

Blandine Castarède - Directeur de la communication et de la marque / + 33 (0)1 85 55 15 52 - bcastarede@nexity.fr
Anne Gindt - Responsable communication et marque / + 33 (0)1 85 55 10 54 - agindt@nexity.fr



une belle vie immobilière



Établissement Public d'Aménagement
du Mantois Seine Aval

ANNEXE



Perspective de Crystal Park